

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 50 (1905)
Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: F.F. / E.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur des objets variés, tir de nuit, tir dans une tranchée, de bas en haut ou de haut en bas, etc. On fait manquer des servants, remplacer des chefs de section par les sous-officiers, etc.

D'autres écoles à feu sont commandées par les lieutenants, et même par des sous-officiers.

Viennent ensuite des écoles à feu de groupe, puis de régiment, et enfin, comme clôture de l'année d'instruction, des tirs de guerre en terrain inconnu, avec coopération des autres armes.

Ces procédés très méthodiques ont certainement donné de bons résultats, car tous les renseignements de presse concordent à accorder à l'action de l'artillerie une large part dans les succès des troupes japonaises.

La brochure de l'état-major russe ne donne aucun renseignement sur les procédés employés pour le ravitaillement en munitions. Elle est muette également sur l'emploi du pointage au niveau et sur celui du tir progressif.



BIBLIOGRAPHIE

Un officier de cavalerie. Souvenir du général l'Hotte. Paris 1905. Plon, Nourrit & Cie, éditeurs.

Sous ce titre la librairie Plon vient de publier un livre qui sera certainement beaucoup lu.

Le nom du général l'Hotte est connu non seulement de chaque officier de cavalerie, mais encore de toute personne s'occupant un peu sérieusement du cheval et de l'équitation. Ces trop courtes pages écrites par un homme d'une si haute compétence constituent à la fois quelque chose de très instructif et de très original. Nous y trouvons la mise en scène des grands centres équestres du XVIII^e et du XIX^e siècle, l'étude des diverses méthodes qui s'y sont succédées, le tout parsemé d'anecdotes inédites sur les écuyers célèbres et de souvenirs personnels intéressants.

Mais, contrairement aux auteurs de mémoires, l'Hotte parle peu de lui et beaucoup des autres. Il s'efface pour nous faire connaître ses prédécesseurs, ses contemporains et surtout ceux qu'il appelle avec vénération «ses maîtres» Baucher et d'Aure. Le chapitre qu'il consacre à ces deux célèbres chefs d'école est le plus intéressant de tout le volume. Jamais peut-être les deux équitations qu'ils représentèrent n'ont été mieux étudiées, ni plus simplement et clairement résumées. Dans ce débat fameux qui divisa, presque jusqu'à nos jours, les cavaliers en France, l'auteur intervient avec une compétence, avec une modération qui donne à son jugement la plus haute autorité. Personne, il est vrai, n'était mieux placé que l'Hotte pour traiter ces questions si passionnément discutées. Ecuyer hors ligne, élève favori du comte d'Aure comme de Baucher, lié personnellement avec eux, il ne les a pas perdu de vue durant toute leur carrière. Il est fort probable même que les

talents équestre du général provenaient en grande partie de ce que, en dehors de dispositions naturelles rares, il avait su prendre chez chacun de ses deux maîtres ce qu'il y avait de meilleur, en ayant soin de laisser de côté les exagérations inévitables qui accompagnent toute théorie très exclusive.

Mais l'Hotte, s'il fut un écuyer rare, ne fut pas que cela. Tout ce qui touchait à son arme le passionnait. A plusieurs reprises, il exprime son regret d'avoir dû passer la plus grande partie de sa carrière dans les écoles et non auprès de la troupe. Lieutenant d'instruction à Saumur en 1850, commandant de la section de cavalerie à St-Cyr en 1859, il revient en 1864 à Saumur comme écuyer en chef. Partout où il passe nous le retrouvons, actif, passionné pour son métier et innovateur. Il s'attaque avec énergie et sans relâche à la routine qui encrasse tous les rouages, à cette routine qui à la vie si dure et qui pour ne citer qu'un exemple s'opposa si longtemps à l'adoption du trot enlevé.

Après la guerre à laquelle, malgré toutes ses démarches, il ne put prendre part que peu de mois et seulement sous Paris, le général l'Hotte se met au travail pour l'exécution de son œuvre capitale, à savoir l'élaboration du règlement qui devait, après tant de peines, être définitivement adopté en 1876 et qui rénovait la cavalerie française. Nous avons dit plus haut que l'Hotte n'était pas seulement un écuyer et un spécialiste ; la part prépondérante qu'il prit à l'élaboration des réformes dont il fut en somme l'instigateur le prouve suffisamment.

Le général du Barail considéré parfois comme l'unique auteur du règlement rend du reste pleine justice à son infatigable collaborateur. Il lui écrit en 1878 : « Vous avez rendu à la cavalerie un service que personne ne peut contester ».

En 1880, à la suite d'un évènement dans lequel la politique joua le principal rôle et un bien vilain rôle, le général l'Hotte fut relevé de ses fonctions de commandant de l'école de Saumur et mis en disponibilité. Cela dura peu, car trois mois après il était commandant d'une brigade de cavalerie. Nommé inspecteur permanent en 1881, il fut la même année encore promu au grade de général de division.

Les mémoires du général l'Hotte s'arrêtent à l'année 1850. Une notice biographique d'une cinquantaine de pages termine le volume et nous décrit d'une façon fort intéressante le reste de la carrière de ce brillant officier de cavalerie qui, s'il n'eut pas la bonne fortune d'accomplir de grands exploits sur les champs de bataille, n'en a pas moins utilement servi sa patrie et son arme.

P.

Der Krieg zwischen Russland und Japan. Auf Grund zuverlässiger Quellen bearbeitet von Walter ERDMANN VON KALINOWSKI, capitaine a. d. Mit Karten und Skizzen. Berlin, 1904 et 1905. Militärverlag der Liebelschen Buch-Handlung.

Cet ouvrage, contribution sérieuse et consciencieuse à la guerre russo-japonaise, paraît en fascicules de 60 à 110 pages, avec d'utiles annexes portant des renseignements officiels et un grand nombre de cartes et de croquis. Cinq fascicules ont paru jusqu'à ce jour. Le cinquième, sorti de presse il y a peu de semaines, nous conduit jusqu'à la bataille du Cha-ho et jusqu'à la chute de Port-Arthur.

Le capitaine de Kalinowski écrit donc pour ainsi dire au fur et à mesure des événements. Mais il est manifeste qu'il a été préparé à cette tâche par une connaissance déjà ancienne des conditions générales dans lesquelles se meut la guerre d'Extrême-Orient, connaissance qui lui permet la discussion intelligente des sources documentaires, et le met en mesure de bâtir ses déductions et ses inductions sur un fond solide. On le lit donc avec un sen-

timent de sécurité que n'inspirent pas toutes les publications, en nombre chaque jour croissant, consacrées à la campagne de Mandchourie. Cette sécurité n'a pas, du reste, pour seule cause la compétence de l'écrivain. Y contribue largement un souci manifeste de stricte impartialité. Les sympathies que peut éprouver l'auteur sont reléguées à l'arrière-plan : il entend rédiger une œuvre objective et s'applique en conséquence à ne rien affirmer qui ne soit contrôlé par le raisonnement à défaut de preuves matérielles suffisantes. Si, sur tel ou tel point, un doute subsiste dans son esprit, il le déclare nettement et charge les événements futurs de confirmer ou d'informer ses suppositions.

Ainsi compris, le récit des événements n'est plus un simple compte-rendu, toujours revisable, comme le sont des articles de journaux quotidiens ou même de publications périodiques ; c'est déjà de l'histoire. La méthode et l'esprit critique interviennent pour élaguer, dans la mesure du possible, les sources d'erreur. Naturellement elles ne sauraient, sitôt après les faits, imprimer à l'œuvre le caractère d'un document définitif, — l'histoire définitive exige un long recul et une documentation minutieuse qui suppose le loisir des longues recherches. Mais au moins, — et c'est beaucoup — lui assurent-elles un maximum de probabilités dans la fixation de la réalité.

Aussi bien l'auteur ne se limite-t-il pas à l'examen des opérations militaires. Son programme est plus étendu. Il place les opérations dans le vaste cadre de la politique générale. Le récit de la campagne en est rendu plus vivant, plus attrayant. Il ne s'adresse plus exclusivement aux gens du métier, mais au public dans son ensemble. Les belligérants ne sont pas isolés, agissant comme si leurs intérêts propres étaient seuls en cause. Les intérêts généraux du monde civilisé, ceux des puissances neutres sont aussi pris en considération et les mille liens qui continuent à unir les Etats en guerre aux autres Etats et influencent leurs actes de belligérants ne sont point ignorés.

Quelques indications sur le contenu de chaque fascicule permettra de se rendre mieux compte des tendances de l'ouvrage. Faute d'espace, nous nous en tiendrons, pour aujourd'hui, au premier de ces fascicules. (Broch. de 60 p. avec trois tableaux annexes, une carte et un croquis. Prix, 1 mark 20.)

Après une courte introduction résumant les origines de la guerre, l'auteur examine les moyens militaires des belligérants, forces navales, forces de terre, dispositions morales et, d'une manière un peu superficielle, à la vérité, les moyens financiers. La surprise de Port-Arthur et le combat naval de Tschemulpo lui permettent d'aborder le récit des opérations proprement dites, et de jeter un coup d'œil sur la situation stratégique des adversaires au début de la campagne. Après quoi, il profite de la longue accalmie qui suivit le premier combat pour passer en revue les puissances neutres, discuter les principes actuels du droit des gens en période d'hostilités internationales, esquisser les conditions du groupement politique des puissances civilisées en regard des deux Etats en guerre.

Comme on le voit, ce premier fascicule fournit une orientation générale, orientation sur les conditions propres aux principaux acteurs, belligérants et neutres, orientation sur le milieu.

Trois documents annexes nous fournissent le tableau des armées russes disponibles en Mandchourie et à l'orient du lac Baïkal d'après les premiers ordres de mobilisation, ainsi qu'un tableau détaillé des flottes belligérantes. Comme cartes et croquis, une carte d'ensemble du théâtre de la guerre et un croquis de Port-Arthur.

F. F.

Souvenirs de la campagne d'Italie en 1859, par le général BOURRELLY. — Un volume in-18° Jésus. Paris, Combet et Cie. Prix 3 fr. 50.

Attaché comme lieutenant à l'état-major général du 3^e corps d'armée, commandé par le maréchal Canrobert, l'auteur a eu l'excellente idée, une

idée dont les officiers ne sauraient trop s'inspirer, de noter jour par jour ce qu'il a fait et vu. Ah ! si tous les militaires se donnaient la peine d'inscrire ainsi sur un carnet des précisions indiscutables, si, après la campagne, ils relevaient ces mentions brèves, et s'ils les complétaient, s'ils écrivaient avec des données aussi certaines l'histoire des événements auxquels ils ont pris part, quelle contribution ils apporteraient à l'étude des questions militaires !

A vrai dire, ce que le général Bourrelly nous donne à cet égard est très maigre, on ne peut plus maigre. Et, vraiment, un demi-siècle après la guerre d'Italie, alors que les progrès accomplis ont été considérables dans l'outillage des armées, alors que leur composition est devenue si différente de ce qu'elle était, on peut se demander si la publication de ces *Souvenirs* présentait une utilité quelconque, étant donné surtout que le lieutenant Bourrelly a vu très peu de choses : encore les a-t-il vues superficiellement, manquant sans doute de la maturité nécessaire pour en pénétrer le sens profond, ou n'ayant pas eu occasion de le faire.

Et pourtant, je regretterais que ce volume n'eût point paru, parce qu'il me semble pouvoir être donné comme type de ce que doivent être les ouvrages de ce genre. Sa sobriété, sa simplicité, sa sincérité sont des qualités précieuses. Pas de grandiloquence. Pas de prétention. Pas de digressions oiseuses. Bref, ce serait parfait, s'il y avait quelque chose dedans. La forme est excellente. C'est le fond qui manque le plus.

E. M.

Les lois de la guerre continentale (publication de la Section historique du grand état-major allemand), traduites et annotées par M. Paul CARPENTIER, avocat au barreau de Lille. Un vol. in-12 de 198 pages. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1904.

Il y a deux ans, le grand état-major fit paraître une brochure intitulée *Kriegsbrauch im Landkriege*, dans une série d'études qu'il recommandait aux méditations du corps des officiers. On peut donc considérer cette publication comme officielle, encore qu'elle n'ait pas toujours le caractère de gravité que nous attendons d'ouvrages de cette sorte. C'est ainsi que l'auteur anonyme prend texte d'une anecdote contée par les frères Margueritte dans leur roman : *Les braves gens*, pour montrer « à quel point les idées fausses au sujet du droit de mettre à mort les prisonniers sont répandues en France même dans les cercles les plus cultivés. »

Quoi qu'il en soit de cette réflexion intempestive, il est intéressant de connaître les idées que les Allemands se font du droit des gens actuel, de confronter la doctrine qui a cours chez eux avec la lettre et l'esprit des traités internationaux revêtus de la ratification solennelle de l'Empire, de chercher, en particulier, si elle s'accorde avec les stipulations de la Convention de La Haye, charte qui lie toutes les nations d'Europe, et même quelques autres.

Il faut donc savoir gré à M. P. Carpentier d'avoir entrepris ce travail. Il y était préparé, ayant publié lui-même, il y a quelque dix ans (à la librairie Baudoin; Chapelot succ^r) un petit *Manuel de droit international à l'usage des officiers de terre*. Il a apporté dans la traduction une fidélité louable, et, dans les commentaires, une sérénité qu'il nous aurait plu de trouver dans l'original.

Ces commentaires sont d'ailleurs sobres et placés d'une façon discrète.

On ne peut que louer M. Carpentier, — qui est, soit dit en passant, un lauréat de l'Institut de France, — de l'esprit dans lequel il a rédigé ses notes, modestement reléguées en appendice du volume, et qui nous semblent mériter mieux que l'obscurité dans laquelle il les a rejetées.

E. M.